



Élections TPE : Regarder les réalités en face !

Les résultats des élections dans les très petites entreprises (TPE), celle de moins de 11 salariés sont maintenant connus. 5.380.531 salariés étaient inscrits pour participer à ces élections. Le premier constat c'est que seulement 218.926 ont voté soit 4,07% des inscrits. Ce résultat est encore en baisse par rapport aux élections précédentes. Ainsi, la participation est passée de 10,38% en 2012, à 8% en 2017, 5,4% en 2021 pour atteindre 4,07% en 2024. Si les facteurs sont multiples pour expliquer ce phénomène d'abstention massive, il en est un qui concerne l'organisation des élections elles mêmes, de nombreux salariés ignorants complètement leur existence, tandis que de nombreux autres ne voient pas l'utilité pour eux des instances paritaires mises en place qui de fait disposent de moyens très faibles pour traiter les problèmes liés aux conflits du travail. Il ne faut pas non plus négliger la pression patronale dans des entreprises où la syndicalisation est très faible et où le patronat joue la carte paternaliste et quand cela l'arrange répressive.

Il est clair que la solution pour redonner la parole à ces salariés comme à leurs collègues des plus grandes entreprises est le retour à l'élection directe des conseiller prud'homaux. Rappelons que la suppression des élections prud'homales a été le fait en 2014 du gouvernement Valls et plus précisément de F. Rebsamen sont ministre du travail *passé* à la Macronie en 2017 !

Dans les conditions d'une si faible participation, l'évolution des résultats de chaque organisation syndicale, se mesure essentiellement aux pertes relatives des uns et des autres. Ainsi, si la CGT a obtenu 136.033 voix en 2012, puis 81.286 en 2017, 67.634 en 2021 et enfin 58001 en 2024 avec 27,6% des voix, elle perd moins que la CFDT qui de 2012 à 2024 remporte respectivement : 88.699, 50.122, 42.309 et 31.174 avec 14,86% des voix. Quand le communiqué confédéral de la CGT parle de victoire en la soulignant dans le texte¹, il s'agit bien plus d'un déni de la réalité que d'un fait avéré : ***"La CGT en ressort victorieuse ! Elle conforte sa place de première organisation représentative des salarié-es des très petites entreprises avec 27,64% des voix, et creuse l'écart en finissant près de 13 points devant la 2^e organisation syndicale."*** En réalité, La CFDT a perdu plus de 11.100 voix, voyant son score ramené de 16,46 % à 14,86 % tandis que la CGT en a perdu un peu moins : 9.633, augmentant légèrement son pourcentage de 26,31% à 27,64%.

Comme pour l'analyse de la bataille contre la réforme des retraites, ces résultats demandent que l'analyse porte sur les questions stratégiques du syndicalisme de classe aujourd'hui et ne reste pas cantonnée à une satisfaction qui masque l'essentiel celui du rapport du syndicalisme de lutte de classe à l'ensemble du salariat dans des conditions où la classe capitaliste et ses fondés de pouvoir politique entendent liquider toute les conquêtes sociales de la classe travailleuse.

¹ <https://www.cgt.fr/comm-de-presse/elections-tpe-la-cgt-loin-devant>

